

Le fil d'Aumelas



Le mot du Maire

Chères Aumelassiennes, chers Aumelassiens,

Depuis quelques jours, une nouvelle équipe est en place pour conduire les affaires de notre commune. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous a été confiée, et nous tenons avant tout à vous remercier pour votre confiance.

Notre priorité est claire : assurer la continuité du service public tout en engageant, sans attendre, les actions nécessaires pour faire avancer les dossiers en cours. Nous connaissons les enjeux de notre commune et nous sommes dès à présent pleinement mobilisés pour y répondre avec efficacité et responsabilité.

Afin d'être pleinement opérationnels, nous avons structuré notre organisation en répartissant clairement les responsabilités entre élus : urbanisme, travaux, sécurité, scolarité, vie associative, communication... Chaque domaine est désormais suivi de manière identifiée, pour plus de réactivité et de lisibilité dans l'action publique.

Ces premiers jours sont consacrés à la prise en main opérationnelle, à la coordination avec les agents municipaux et à la mise en ordre des priorités. L'objectif est simple : être rapidement en capacité d'agir de manière concrète et cohérente.

Notre engagement est direct : une gestion saine, des décisions assumées et des actions utiles, toujours guidées par l'intérêt général. Vous serez régulièrement informés des avancées et des projets engagés.

Aumelas est un grand village mais à taille humaine, avec une identité forte. Notre responsabilité est de le préserver tout en préparant l'avenir avec lucidité et détermination. Et pendant que nous avançons, le château d'Aumelas, du haut de ses mille ans, continuera de nous observer... sans doute avec exigence, mais aussi, espérons-le, avec un brin d'indulgence.

Michael Tournel

Au service de la commune : les responsabilités de chacun

1ère adjointe déléguée à l'urbanisme et environnement : *Anne Fiorotto*

2ème adjoint délégué aux travaux, voirie et bâtiments : *Philippe Rieu*

3ème adjointe déléguée à la scolarité et jeunesse : *Magali Menny*

4ème adjoint délégué à la sécurité : *Serge Buard*

Référents associations : *Brigitte Hardouin et Frédéric Mas*

Référents communication : *Mathieu Viala et Magali Menny*

Lien social : *Stéphanie Margnoux et Marjolaine Léger*

Ruralité et patrimoine : *Guillaume Lavigne*

Conseil municipal des enfants : *Sandra Richard et Mathieu Viala*

Membre de la commission urbanisme : *Geoffroy D'Albenas*

Membre de la commission scolarité et jeunesse : *Anais Martig*

Pratique

Mairie d'Aumelas

4 place de la mairie, Mas Arnaud

34230 Aumelas

04 67 96 70 90

mairie-daumelas@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie au public:

Lundi: 13h-17h

Mardi: 13h-17h

Mercredi: 8h30-9h30

Jeudi: 13h-17h

Vendredi: 13h-16h

Des permanences sur Cabrials sont tenues certains jeudi matin (info sur illiwap ou sur le panneau d'affichage de la mairie)

Pour suivre les infos du village



<https://station.illiwap.com/fr/public/34016>

Des idées d'articles? Des remarques?
Vous pouvez nous faire vos propositions à:
communicationaumelas@gmail.com

Débroussaillage : une obligation essentielle

Penser à protéger son habitation des feux de végétation, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge, les feux s'intensifient et le risque s'étend progressivement à de nouvelles régions.

Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée : ainsi, en 2025, en France, 30 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit deux fois la moyenne de ces dernières années, et près de 190 constructions ont été sévèrement endommagées ou détruites.

Or, 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains mal ou pas débroussaillés. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite la propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant, vous investissez pour votre sécurité.

Le débroussaillage est obligatoire dans les 48 départements (près de 7 400 communes) comprenant des espaces classés à risque d'incendie de forêt et de végétation.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autres installations.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'installations situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

À noter que depuis le 1er janvier 2025, les acquéreurs de biens immobiliers situés dans une zone soumise à l'obligation légale de débroussaillage devront en être informés à chaque étape de la vente.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture de département ou vous rendre sur www.ecologie.gouv.fr

Vous pouvez également contacter : la mairie, la DDTM 34 au 04 34 46 60 53, ou l'ONF au 04 67 04 66 99



VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BATIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

DÉBROUSSAILLER, C'EST LA MEILLEURE PROTECTION POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE CONTRE LES FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur www.ecologie.gouv.fr



Nouveau schéma de collecte

D'ici fin 2026, un nouveau schéma de collecte des déchets sera mis en place sur la commune, dernière tranche de la communauté de communes à le déployer après les autres territoires déjà équipés.

Le déploiement débutera par le hameau de Cabrials, avec une réunion publique prévue en juin. Une seconde réunion se tiendra en septembre pour les autres Mas.

Ces rencontres permettront de présenter les évolutions et répondre à vos questions.

Décès

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille PeytavY suite au décès de Jacques.

Prévention : en toute saison, la prévention a raison

L'ALCOOL ET LA CONDUITE

Près d'1 accident sur 3 est causé par l'alcool.

Entre 0,5 g/l et 0,8 g/l, le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 6.



DOSE BAR



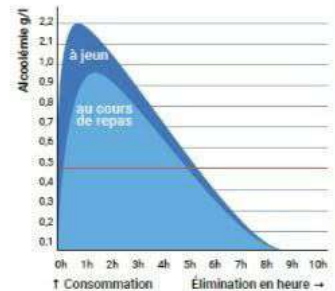
* = 10 grammes d'alcool pur.
** En moyenne chez un homme de 75 kg, et même 0,3 g/l chez une femme de 60 kg.

LA LOI

Pour les conducteurs en permis probatoire, le seuil d'alcoolémie est fixé à 0,2 g par litre de sang (ou 0,1 mg par litre d'air expiré).

La conduite est interdite à tous à partir de 0,5 g par litre de sang (ou 0,25 mg par litre d'air expiré).

COURBE D'ALCOOLÉMIE



TESTER SON ALCOOLÉMIE

- On peut facilement faire un dépistage de son alcoolémie en utilisant, au choix : un éthylotest chimique, à usage unique, ou un éthylotest électronique, réutilisable.

- Où trouver un éthylotest ? Dans les grandes surfaces, pharmacies/parapharmacies, débits de boissons alcoolisées ou en ligne.
- Vérifiez avant achat et utilisation que l'éthylotest est conforme à la norme NF.

LES SOLUTIONS POUR BIEN RENTRER

- Désigner un Sam, un conducteur qui ne consommera pas d'alcool pour pouvoir conduire.
- Réserver un taxi ou un VTC.
- Prendre les transports en commun.
- Dormir sur place.

N'OUBLIEZ JAMAIS : RIEN NE PEUT FAIRE BAISSER L'ALCOOLÉMIE, IL FAUT ATTENDRE !

FLASHEZ-MOI !



ASSURANCE PRÉVENTION ROUTIÈRE
www.assurance-prevention-routiere.fr

ASSURANCE PRÉVENTION ROUTIÈRE

ASSURANCE PRÉVENTION ROUTIÈRE

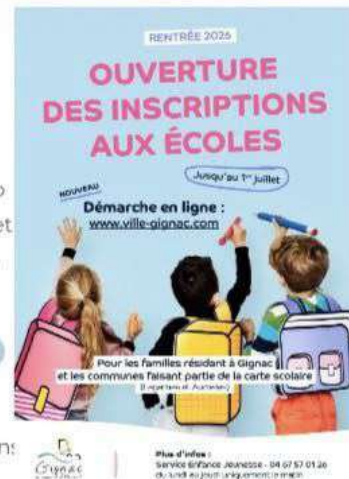
Inscriptions scolaires



Chers parents,

Les inscriptions aux écoles publiques pour la rentrée scolaire 2026 sont ouvertes.

- Merci de **contacter la mairie d'Aumelas** pour tous les enfants rentrant en PS (enfants nés en 2023) et en CP ainsi que tous les nouveaux arrivants en fournissant le nom, prénom de l'enfant, des parents, leurs adresses et numéros de téléphone, en précisant s'ils prendront les transports scolaires et à quelle école ils seront inscrits (même pour les écoles privées ou les écoles hors secteur) **avant le 1er juillet**. Pour toutes questions vous pouvez contacter Magali Menny au 06.16.07.54.66
 - Pour les enfants prenant le bus les inscriptions sont à faire sur le site de Hérault transport **avant le 31 juillet** : www.herault-transport.fr
 - **Pour Gignac** cette année, tout peut se faire en ligne **avant le 1er juillet** : il vous suffit de remplir le formulaire avec le lien et fournir les documents demandés. Vous trouverez sur le site internet de la mairie de Gignac dans la rubrique inscription école toutes les informations nécessaires. www.ville-gignac.fr/
- Pour St Pargoire** : il faut se rapprocher de l'école **avant le 1er juillet**.



360° EN IMAGES

Soirées ça c'est fait



Un début d'année rythmé par le concert du groupe *Menta Fresca* le 30 janvier 2026 — un beau moment musical autour de la soul, du groove et du blues, prolongé par un repas partagé — puis, une soirée conviviale d'improvisation théâtrale avec la troupe *Le Bac à Sable* le 27 mars 2026 au Clos de l'Amandaie.

Entre rire, surprise et imprévu, l'association Ça C'est Fait continue de faire vivre Aumelas avec encore plusieurs rendez-vous à venir.

Soirée bal masqué

L'ambiance fut au rdv pour le 1er bal masqué du comité des fêtes, petits et grands ont joué le jeu de venir masqués et/ou déguisés.



Le repas des aînés



Le 7 février, une très belle journée s'est déroulée lors du repas de la municipalité, réunissant de nombreux aînés, les agents municipaux et les élus dans une ambiance conviviale.

Le repas, préparé et servi par le traiteur *Atelier Nomade*, ainsi que le spectacle proposé par *Clam'Events*, avec ses danseurs, ses costumes et la voix remarquable d'Olivia, ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Les sourires, les applaudissements et les remerciements des participants ont été très appréciés par l'équipe municipale.

Merci à M. Jean-François Soto pour sa présence et son soutien, ainsi qu'à Delphine pour l'organisation irréprochable de cette journée.



Installation d'une table

'Une table en pierre est installée par la municipalité sous le mandat de M. Poncé à côté du conteneur des associations au Mas Arnaud pour que nos jeunes du village puissent se retrouver en toute sécurité.

Ça bouge à Cabrials

Le 21 février, La Fontaine a organisé Mardi gras en partenariat avec l'association Lou Festechaire. Cette journée festive, sur la place, a réuni petits et grands autour d'un atelier créatif sur le thème des masques, d'une petite restauration avec crêpes et pizzas maison, ainsi que d'une buvette proposant notamment vin chaud, sangria, bières et vin.

Le 17 mars, l'association a ensuite célébré la Saint-Patrick avec une soirée conviviale sur la place, autour d'une buvette spéciale et d'une offre de petite restauration composée de nems, samoussas et croque-monsieur.

Enfin, le 28 mars, un apéro musical en journée est venu prolonger cette journée dynamique. Organisé sur la place du village, il proposait un pad thai sur réservation, des croque-monsieur, une buvette sur place, un atelier créatif autour des fleurs, ainsi qu'un concert du guitariste Patrick Rodriguez, très apprécié des participants.



Ça arrive bientôt

Dimanche 12 avril

Atelier de jardinage & chasse aux œufs

De 9h30 à 12h00 au parc de la Grande Rompude

Animation gratuite pour les petits (accompagnés) et les grands.

Inscription non obligatoire

+ d'infos :

Contact jardinage: Pascal 07 49 51 77 58

pamarcha@hotmail.fr

Contact chasse aux œufs:

foyerruralaumelas@gmail.com

Dimanche 12 avril

Sentier botanique

De 9h30 à 13h00 remise en état du sentier botanique. Organisée par l'association du château.

Samedi 18 avril

Chasse aux trésors de Pâques

L'association "la fontaine" propose une chasse au trésor pour les enfants prévue à 13h / 13h30. Pour les grands, à 12h, sur la Place de La Fontaine: musique et buvette à l'extérieur, et des repas sur réservation au avant mercredi 15 avril à l'épicerie de Cabrials, par mail: la-fontaine.aumelas@orange.fr ou par téléphone 04 67 88 66 90

Du 20 au 26 avril

Semaine multi sport

L'association "Santé bon la forme" propose aux enfants de 5 à 13 ans une semaine multisport du 20 au 26 avril avec en prime une formation de prévention aux gestes qui peuvent sauver !

+ d'infos : www.gael-torquebiau.fr

Mercredi 6 mai

Reprise de la pétanque

Reprise de la pétanque à Cabrials sur le boulodrome à partir de 16h

+ d'infos : Gérard Vernet: 06 75 17 56 52

Samedi 9 mai

Audition musicale et spectacle des petits clown d'Aumelas

À 15 h avec une audition musicale suivie des impros des petits clowns d'Aumelas. Tous ceux qui souhaitent jouer un morceau court devant un public, en solo ou ensemble, sont les bienvenus. une rencontre est organisée avec Éléna Seyller, professeure à l'École de musique Fortissimo, et Anaïs Roméo, professeure de clown à la Compagnie du Geste.

Salle polyvalente du mas Arnaud

+ d'infos : cacestfait.aumelas@gmail.com

Dimanche 10 mai

Matinée débroussaillage

de 9h30 à 13h matinée de débroussaillage et nettoyage du château organisée par l'association du château.

Samedi 16 mai

Apéro-concert de la fontaine

Un apéro-concert avec Patrick Thomas est prévu sur la place de la fontaine

Vendredi 5 juin

Tour de ville de Cabrials

A partir de 18h le comités des fêtes réalisera un tour de ville afin d'organiser la fête votive de cet été

Vendredi 5 juin

Théâtre: Cyanure et curare

Présenté par la compagnie des mots debout.

À 20h30, salle polyvalente du mas Arnaud



Samedi 6 juin

Fête de la musique

L'association "ça c'est fait" organise la fête de la musique à la rompude à Aumelas

+ d'infos : cacestfait.aumelas@gmail.com

Dimanche 7 juin

Tour de ville des mas

Le comités des fêtes réalisera un tour de ville afin d'organiser la fête votive de cet été



Samedi 13 et dimanche 14 juin

Week-end médiéval

Samedi 15h/18h et dimanche 14 juin 14h/18h: Village médiéval tenu par l'association des chevaliers des 4 vents avec stands association château et buvettes collation légère par Ca c'est fait et le comité des fêtes

+ d'infos : sauvegardechateauaumelas@gmail.com

Samedi 13 juin

Inauguration des travaux du château

À partir de 18h : inauguration avec collation pour les aumelassiens - Inauguration de la réouverture du Castelas travaux 2017-2025 1ère et 2ème tranche.



Vendredi 19 juin

Fête de la transhumance

Organisée en partenariat avec la mairie, l'association des Grès de Montpellier et des artisans et producteurs de la Vallée de l'Hérault « Place au terroir » marquera l'arrivée du troupeau des frères Saltel, et sera l'occasion de réunir les habitants autour du partage de cette tradition.



Samedi 20 juin

Fête de la musique

Fête de la musique à Cabrials organisée par l'association "la fontaine"

Vendredi 26 juin

Réunion publique

A confirmer - Réunion publique sur le nouveau système de collecte à 18h à Cabrials

+d'infos : En mairie



Du 3 au 5 juillet

Fête votive

Organisé par le comité des fêtes

Coupon à découper et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie pour recevoir la version papier



Afin d'adapter au mieux la distribution du bulletin d'information municipal, la commune met en place un système sur inscription. En effet, pour des raisons à la fois environnementales et financières, il a été décidé de ne plus distribuer systématiquement le bulletin dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous souhaitez le recevoir en version papier à votre domicile, il est indispensable de vous inscrire en complétant le coupon ci-dessous. Sans ces informations, la distribution ne pourra pas être assurée. Pour les habitants ne souhaitant pas la version papier, les informations restent accessibles via les réseaux sociaux et l'application Illiwap.

Des exemplaires du bulletin d'information seront également disponibles en mairie et à l'épicerie de Cabrials.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Mas:

☐ Je souhaite recevoir le bulletin d'information municipal en version papier.

